

Accès à la culture : budget renforcé

POLITIQUE Budget culture en hausse de 3 %

Un budget culture en légère hausse : la chose annoncée en novembre par la ministre Alda Greoli a été confirmée mercredi avec l'adoption par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles du budget 2017 proposé par le gouvernement. Au sein de ce budget, le secteur culturel augmente de 8,7 millions d'euros. Soit une croissance de près de 3 %. Précision importante, cette augmentation concerne le budget hors infrastructures. Il ne s'agit donc d'argent destiné à l'activité.

Ceci permettra de procéder à l'indexation des salaires, conformément aux accords du secteur non-marchand, dans les domaines de la lecture publique, des centres culturels, de l'éducation permanente et des Point-Culture. L'accent a été mis sur l'accès à la culture en augmentant divers budgets : Plan lecture (100.000 euros), cofinancement de projets culturels ruraux mené par les groupes d'action locale (288.000), résidence d'artistes dans les écoles

(200.000) et moyens supplémentaires pour assurer la gratuité scolaire des musées (150.000).

Les centres d'expression et créativité (CEC), centres d'art contemporain et centres culturels bénéficieront aussi de moyens accrus tandis qu'une enveloppe de 1,2 million d'euros sera consacrée à de nouveaux contrats-programmes en éducation permanente.

Par ailleurs, plusieurs secteurs seront renforcés : musique non classique (125.000 euros), musique classique (100.000), bande dessinée (50.000), arts plastiques (150.000), théâtre jeune public (100.000), protection et valorisation de l'architecture (100.000). Le cinéma recevra une aide supplémentaire à la diffusion (50.000) et une cotisation complémentaire au Fonds Eurimages (255.000) tandis que le nombre de bourses pourra augmenter dans les arts du cirque, arts forains et de rue et dans les arts culinaires. ■

JEAN-MARIE WYNANTS